



MISE EN PLACE D'UNE STRATEGIE DE COUVERTURE MEDICALE POUR LA PRISE EN CHARGE ET LE TRAITEMENT ARV DES PERSONNES VIVANT AVEC LE VIH

TERMES DE REFERENCE DU (DE LA) CONSULTANT (E)

I. CADRE GENERAL

Depuis l'introduction de la trithérapie antirétrovirale au Maroc en 1998, le ministère de la Santé assure gratuitement la prise en charge médicale des personnes vivant avec le VIH (PVVIH); le VIH/sida faisant partie de la liste des maladies graves ou invalidantes, nécessitant des soins de longue durée.

Selon les données du Programme National de Lutte contre le Sida (PNLS) du ministère de la Santé, le nombre de personnes sous traitement antirétroviral (TARV) a connu une nette augmentation, passant de 5.301 en 2012 à 16.083 à la fin de l'année 2020, ce qui représente une couverture de 70% des PVVIH estimées. Selon les cibles projetées par le plan stratégique national de lutte contre le sida (PSN), ce nombre devrait continuer à augmenter pour atteindre 18.800 en 2023.

Le financement du TARV est assuré par le budget du ministère de la Santé dédié à l'achat des médicaments des programmes sanitaires, dont ceux de lutte contre le VIH/sida ont progressivement augmenté, avec un appui complémentaire du Fonds mondial. Cette charge financière croissante sur le budget de l'Etat et la rationalisation des allocations du Fonds mondial pour les pays à revenu intermédiaire mettent à risque la capacité du pays d'assurer le financement d'une prise en charge durable pour les PVVIH.

Dans ce contexte et dans le cadre de la préparation à la transition vers un financement national pour assurer la pérennité de la riposte au VIH/sida, le recours aux différents mécanismes de couverture médicale pour les PVVIH s'avère crucial. Cette approche permettra également de décongestionner la charge de travail des centres référents de prise en charge des PVVIH, dans une perspective de prescription des TARV par les médecins du secteur privé et leur vente dans les pharmacies.

Le Maroc connaît un processus de réforme du financement des soins sur initiative de sa Majesté le Roi Mohammed VI, vers la perspective de la couverture médicale universelle d'ici 2022.

Dans ce cadre, il est primordial que la couverture médicale appliquée à la prise en charge de l'infection au VIH soit assurée et que les obstacles qui pourraient entraver le recours effectif à ce mécanisme, tels que le manque de confidentialité, le remboursement partiel et à posteriori, des médicaments, l'allongement du circuit pour l'accès aux soins et aux médicaments, etc.) soient efficacement surmontés.

II. OBJECTIFS ET TACHES DE LA CONSULTATION

Le (La) consultant(e) travaillera en étroite collaboration avec le comité de pilotage de projet, composé de la DELM (PNLS/Unité de gestion du Fonds mondial), la DPRF, la DMP, ANAM, l'ONUSIDA et l'OMS.

Il aura pour tâches de :

1. Etablir un état des lieux sur le financement de la prise en charge actuelle des PVVIH y compris par les mécanismes de couverture médicale existants ;
2. Faire une analyse des régimes d'assurance maladie au Maroc pour l'identification des opportunités, des obstacles et des conditions à une prise en charge effective des frais relatifs aux soins liés au VIH ;
3. Proposer des options de mécanismes de prise en charge effective des soins liés au VIH/sida par les organismes d'assurance maladie (CNOPS, CNSS, FAR...).

Pour cela, le ou la consultant(e) aura à réaliser les activités ci-après :

- Revue documentaire et recueil/analyse des données existantes ;
- Entretien avec les prestataires, les principaux partenaires impliqués dans la prise en charge et des PVVIH dont le CNOM (pour la prescription) et le CNOP (pour la dispensation) ;
- Entretiens avec les institutions d'assurance maladie ;
- Identifier les options de mécanismes de prise en charge par les organismes d'assurance maladie et analyser les avantages, limites et conditions de chaque option ;
- Effectuer les projections financières pour chacune des options (nombre de PVVIH prise en charge, structures et coûts des prestations, besoins de financement, qui paie quoi et comment...)
- Détailler l'option qui présente le rapport coûts-bénéfices le plus favorable aux PVVIH tout en préservant les équilibres des organismes d'assurance maladie Cette activité pourra être finalisée après l'atelier de présentation et de réflexion.

4. Appuyer la préparation et l'animation d'un atelier de présentation et de réflexion stratégique, avec l'implication des institutions d'assurance maladie et les parties prenantes ;
5. Elaborer et soumettre le rapport final de la consultation. Ce rapport devra contenir, en plus de l'état des lieux et des recommandations, un plan d'action sur les mesures concrètes à mettre en œuvre.

III. LIVRABLES

- Rapport intermédiaire sur l'état des lieux, les options de financement dans le cadre du plan de transition et les projections ;
- Rapport de l'atelier de présentation et de réflexion ;
- Rapport final incluant les recommandations et le plan d'action.

IV. ORGANISATION ET DUREE DE LA CONSULTATION

La consultation est prévue pour une durée de **20 jours** sur la période **d'Octobre à Décembre 2021** répartis comme suit :

Tâches	Nombre de jours
Tâches 1, 2 et 3	12
Tâche 4	3
Tâche 5	5
Total	20

V. QUALIFICATIONS REQUISES

- Master/Doctorat en économie de santé serait un atout, sinon master/doctorat santé publique, droit, sciences économiques, politiques et/ou sociales, ou équivalent ;
- Bonne connaissance du domaine de la santé publique, du système national de financement de la santé, la couverture médicale et de la protection sociale au Maroc ;
- Connaissance de la problématique du VIH/sida et des partenaires nationaux impliqués dans la riposte au Maroc serait un atout ;
- Très bonne capacité d'analyse et de synthèse ;
- Expérience d'animation d'atelier de réflexion ;
- Très bonnes capacités de rédaction (français) ;
- Parfaite maîtrise de la langue française.

VI. MODALITES DE CONTRACTUALISATION

Le contrat sera établi dans le cadre du programme d'appui du Fonds mondial - Maroc - subvention VIH. La rémunération s'entend brute avant déduction de la retenue à la source de 11% par la banque pour les Prestataires étrangers et 30% pour les personnes physiques résidentes au Maroc.

VII. PIECES A FOURNIR

Tout(e) candidat(e) intéressé(e) devra envoyer le dossier, au plus tard **le 18 Octobre 2021 à minuit**, à l'adresse suivante : Direction de l'Epidémiologie et de Lutte contre les Maladies, Service des MST Sida, 71, Avenue Ibn Sina, Agdal, Rabat ; ou aux adresses électroniques : programmesida@gmail.com et f.gomri@programmefondsmondial.ma ; en mettant dans l'objet de l'email : **TDR Couverture Médicale VIH.**

Le dossier doit comprendre :

- CV détaillé ;
- Lettre de motivation ;
- Note méthodologique pour la conduite de la consultation ;
- Proposition financière.